



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Minuit

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Minuit  
 Numéro du produit 1007-1

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Teinture  
 Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) F;R11.  
 ou (1999/45/CE)

Santé humaine Le produit a un effet de délipidation de la peau.

## Minuit

### Physicochimique

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

#### Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
 P261 Éviter de respirer les aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection.  
 P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.  
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

#### Mentions de mise en garde supplémentaires

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
 P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
 P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>ETHANOL</b>		<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-XXXX
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11	
<b>ACÉTATE D'ÉTHYLE</b>		<b>1-2%</b>
Numéro CAS: 141-78-6	Numéro CE: 205-500-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475103-46-xxxx
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 - H336 Eye Irrit. 2 - H319	F;R11 Xi;R36 R66 R67	

## Minuit

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, l'oxygène peut être nécessaire. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin immédiatement. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Irritation des yeux et des muqueuses. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Le produit est inflammable. Chauffer peut engendrer des vapeurs inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

## Minuit

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Classe de stockage** Stockage de liquides inflammables.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

## Minuit

### ETHANOL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m<sup>3</sup>

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

### ACÉTATE D'ÉTHYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 400 ppm 1400 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### Shellac (CAS: 9000-59-3)

#### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polychlorure de vinyle (PVC) Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

#### Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire. Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P2, est recommandé.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Foncé. Gris. à Noir.
Odeur	Alcool.
Seuil olfactif	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~ 82°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	12°C (Coupelle fermée).

## Minuit

<b>Taux d'évaporation</b>	2.93 BuAc=1
<b>Pression de vapeur</b>	~ 4.16 kPa @ °C
<b>Densité de vapeur</b>	2.8
<b>Densité relative</b>	~ 0.79 @ (20°C)°C
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	~ 400°C
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable.
<b>Commentaires</b>	Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

### 9.2. Autres informations

**Composé organique volatile** Ce produit contient au maximum 764 g/litre de COV.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Pas de risques particuliers de stabilité.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Non applicable. Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants. Acides forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Pas de données enregistrées.

**Information générale** Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

## Minuit

<b>Inhalation</b>	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.
<b>Ingestion</b>	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
<b>Contact cutané</b>	Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Voie d'exposition</b>	Inhalatoire Ingestion.
<b>Symptômes</b>	Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité aiguë - poisson** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - microorganismes** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - terrestre** Indéterminé.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Les substances volatiles sont dégradées dans l'atmosphère en quelques jours.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage** Non disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non applicable.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Minuit

<b>Information générale</b>	L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné). Les matériels tels que les chiffons et lingettes qui sont contaminés avec des liquides inflammables peuvent s'auto-inflammer après utilisation et doivent être stockés dans des conteneurs résistant au feu à couvercles hermétiques et fermetures automatiques.
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Entériner les procédures d'élimination avec un ingénieur environnement et les réglementations locales. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1993
N° ONU (IMDG)	1993
N° ONU (ICAO)	1993

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A. (Ethanol)
Nom d'expédition (IMDG)	LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A. (Ethanol)
Nom d'expédition (ICAO)	LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A. (Ethanol)
Nom d'expédition (ADN)	LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A. (Ethanol)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3

#### Étiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

##### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-E
-----	----------



## Minuit

**Code de consignes  
d'intervention d'urgence**           •3YE

**Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID)**           33

**Code de restriction en tunnels** (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

**Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC**           Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE**                           Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Classification de danger pour  
l'eau**                           WGK 2

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

**Information générale**               Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

**Commentaires sur la révision**   NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par**                           Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.  
www.autosmartinternational.com  
rbutler@autosmart.co.uk  
Tel +44 (0)1543 481616

**Date de révision**                   10/05/2013

**Révision**                               8

**Remplace la date**               18/09/2012

**Statut de la FDS**                   Approuvé.

## Minuit

**Phrases de risque dans leur intégralité**

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R36 Irritant pour les yeux.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.